



### Les structures d'exploitation du réseau AgriRéferents

Le réseau Agri-Réferents a été mis en place il y a plus d'un an (voir mensuelle de juin 2017), afin de collecter des données de production au jour le jour grâce à une centaine de correspondants agriculteurs volontaires. Pour cela, nous les avons choisis parmi des personnes très impliquées dans leurs productions, afin de garantir une régularité et une fiabilité des données collectées. Les résultats issus de ce suivi sont donc influencés par la qualité de cet échantillonnage, ce qui oblige à la prudence dans la comparaison avec les résultats d'autres enquêtes à spectre plus large.

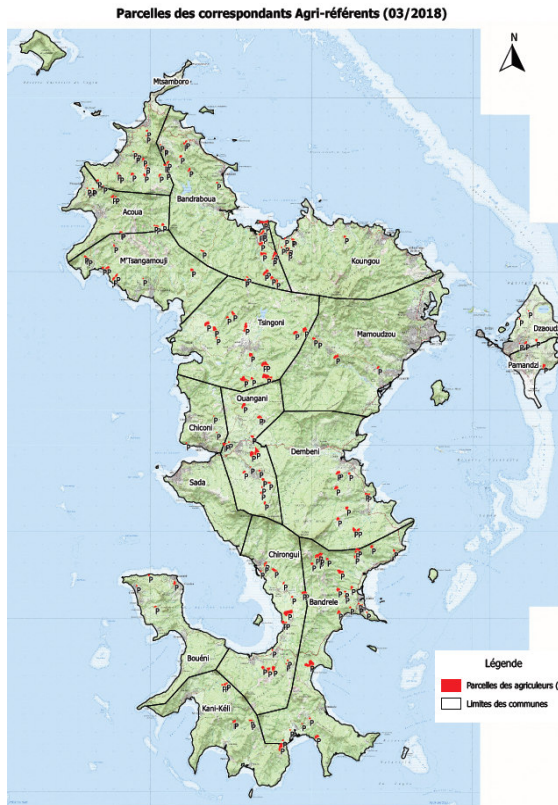
Dans le cadre du réseau, un état des lieux des structures d'exploitation (surfaces cultivées, type de cultures, matériels utilisés, etc) est établi régulièrement. La dernière enquête « structures » s'est finie début janvier 2018.

85 correspondants-agriculteurs ont été enquêtés sur près de 195 ha. La moyenne surfacique par exploitant est de 2,32 ha et chaque agriculteur exploite en moyenne 2,19 parcelles, soit 186 parcelles visitées, au sein desquelles 86 produits différents ont été répertoriés.

#### Une diversité toujours importante des productions sur chaque parcelle

Le nombre de cultures par parcelle (recensées même si la culture n'est représentée que par un seul pied) est impressionnant, avec 11,7 espèces cultivées en moyenne sur une parcelle (taille moyenne d'environ un hectare). Il n'y a pas de corrélation évidente entre le nombre de cultures et la surface de la parcelle, ce qui peut laisser supposer qu'on est encore majoritairement dans une logique où on veut pouvoir produire tout ce que l'on mange en terme de diversité, même sur de petites parcelles.

La fréquence de présence de chaque espèce est variable selon l'importance alimentaire de celle-ci. On retrouve classiquement en tête des productions : **banane, coco, manioc**,



des densités de 600 à 800 pieds répartis régulièrement et cultivée en association. Le manioc occupe généralement des zones spécialisées bien dégagées, souvent associé à du maïs. L'antagonisme souvent cité entre banane et manioc paraît se vérifier, puisque 4 parcelles seulement sur 26 ont beaucoup de bananes quand le manioc est présent et 5/38 sont en situation inversée.

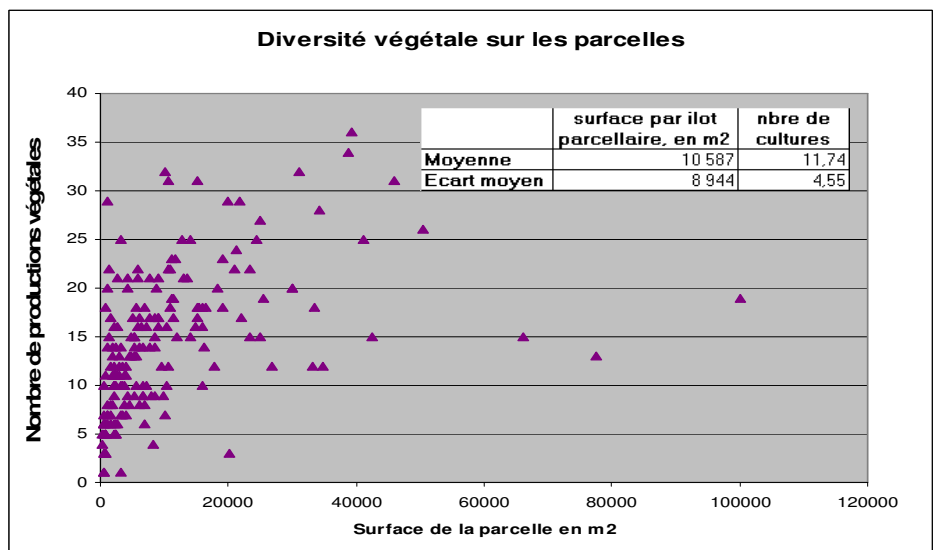
Les légumes (tomates, aubergines, brèdes) peuvent être mis sur des secteurs choisis de la parcelle. Toutes les autres plantes sont cultivées de manière éparpillée au gré des opportunités de nature de sol et d'exposition.

Dans notre réseau, l'ananas est présent chez 84.7% des agriculteurs et dans 58% des parcelles, mais souvent en intercalaire d'autres plantes. Lors du RA 2010, cette culture n'était présente que chez 28% des exploitants.

Les cultures légumières sont bien représentées, avec des aubergines dans 10.8% des parcelles et des tomates dans 8.1%

fruit à pain, mangue, jacque, mais aussi orange, maïs, ananas, papaye, citron, goyave et curcuma pour ne citer que celles qui sont présentes dans au moins 40% des parcelles.

La banane en « jardin mahorais » est à



On trouve encore une grande diversité de plantes aromatiques et médicinales, avec du curcuma dans 49% des parcelles, du gros thym dans 29% et du gingembre dans 15% ;

La vanille est bien présente dans 13% de nos parcelles de suivi, ce qui est intéressant économiquement compte tenu des prix attractifs sur cette denrée. L'ylang est rencontré dans 8.1% des parcelles, sans pour autant être toujours entretenu, en attendant la relance de cette production.

### Une densité de plantation parfois forte, pouvant traduire une tendance à l'intensification des cultures

Au-delà de la diversité des espèces, c'est le taux de couverture végétale (densité et importance surfacique des cultures principales) qui marque la capacité productive d'une parcelle.

Un indice d'abondance a été affecté, d'autant plus élevé que le nombre de pieds/ha est important et se cumulant espèce par espèce, en focalisant sur les espèces (banane, coco, manioc, mangue, jacque, orange, fuit à pain, ananas) présentes dans plus de 40 % des parcelles . Il apparaît que :

7.7% des parcelles (soit 5% des surfaces analysées) ont un nombre faible de cultures (moins de 6) et en faible abondance. Sur les 14 parcelles en question, il s'agit de cultures mono-spécifiques de bananes (2) ou de manioc (4), ou de vergers spécialisés en agrumes ou en ylang.

Taux de parcelles avec cette culture	Vivriers	maraichers	fruitiers	Papam
80 - 90 %	Banane - Fruit à pain - Manioc		Coco - Mangue - Jacque - Orange	
60 - 80 %	Mais		Ananas - Papaye - Citron - Goyave	Curcuma -
40 - 60 %	Piment - Embrevade - Canne à Sucre - Taro	Courge - Melon piper -	Avocat - Corossol - Bilimbi - Mandarine - Anone	Gros thym (paraovi) -
20 - 40%	Patate douce -	Aubergine	Letchi - Pastèque - Evis - Combava - Grenadille - Banane dessert -	Gingembre - Vanille - Citronnelle -
10 - 20%	Riz - Moringa - Niébé - Igname	Tomate - Salade - Petsai - Brédes - Concombre - Courgette - Cresson - Carotte - Ciboulette - Haricot vert - Persil -	Tamarin - Pomme canelle - Carambole - Anacardie - Pamplemousse	Poivre - Ylang - Café - Cacao - Clou de girofle - Cola
0,5 - 10%				

A l'opposé, près de 10% des parcelles (soit 18% des surfaces analysées) sont à forte fréquence d'espèces et à fort taux d'abondance, faisant presque 2 ha chacune et où 2 à 3 espèces sont surreprésentées et à densité forte. A celles-ci s'ajoutent de nombreux pieds/ha de plantes pérennes fruitières (tamarin, grenadille, letchi, bilimbi, anacacées, etc). Ces parcelles semblent particulièrement intéressantes puisqu'elles laissent apercevoir les formes de cultures les plus intensives à la surface (nombre de pieds entretenus élevés/surface) tout en présentant une diversification végétale. Encore faut-il vérifier que la productivité par pied soit correcte, ce qui pourra être fait quand on rapprochera les quantités produites des pieds en production.

### Un taux de productions animales supérieur dans ce réseau d'exploitants

Sur ce panel d'exploitants, le taux d'éleveurs bovins est de 68%, contre 41% et 23% respectivement sur les enquêtes de 2015 et 2010. Le cheptel est resté à 8 animaux par élevage comme en 2015. 17% des éleveurs font en particulier du lait.

Les élevages caprins et ovins sont en proportion plus élevés, avec 32% et 12% des exploitants avec 11 caprins et 7 ovins par ferme en moyenne.

En volailles, il faut distinguer celles « de ferme » de celles élevées en structure professionnelle (poulet de chair en bâtiment ou pondeuses au sol ou en batterie). Seulement 3.5% des exploitants sont éleveurs professionnels de volailles contre 32% qui possèdent des volailles toutes catégories.

### Un niveau d'équipements bien au dessus des statistiques de 2010

32 % des enquêtés sont équipés de machines motorisés (débroussailluse, tronçonneuse, motoculteur, pompe ou/et groupe électrogène), ce qui place ce réseau d'agriculteurs bien au dessus de la moyenne, même si, depuis 2010, on peut supposer qu'il y ait eu une progression générale du taux d'équipements, grâce aux aides agricoles et à un effet de professionnalisation.

37% disposent d'une capacité de stockage d'eau grâce à des cuves ou à un accès facile à cette ressource. Les animaux sont eux aussi mieux gérés .

Sur 181 parcelles		Indice d'abondance des cultures présentes			
Nombre de cultures présentes dans la parcelle	Faible (peu de pieds présents et/ou parcelles monospécifiques)	Moyen faible	Moyen fort	Fort (forte densité de pieds et/ou nombreuses espèces)	
				de 1 à 6	7,7%
de 7 à 12	3,3%	12,2%	16,6%	4,4%	
de 13 à 18	0,6%	6,6%	14,4%	7,2%	
de 19 à 26	0,0%	3,9%	6,6%	3,3%	

Comparatif annuel en production animales	Nombre d'exploitations avec :				sur un total d'exploitations de :
	Bovins	caprins	ovins	volailles	
Recensement agricole de 2010	3580 22,8%	2119 13,5%	154 1,0%	1991 12,7%	15727
Inventaire 2015	199 41,5%	53 16,8%	27 6,9%	81 12,9%	601
Reseau Agrirefs 2017	58 68,2%	27 31,8%	10 11,8%	27 31,8%	85

	Nombre d'enquête possédant le matériel	% AgriRéferents 2017	% des exploitations lors du RA 2010
Chombo, machette, couteau	85	97,7%	idem
Bêche, barre à mine, pelle plate, pioche, etc	63	72,4%	
Brouette	31	35,6%	1,8%
Débroussailluse	12	13,8%	0,9%
Tronçonneuse	24	27,6%	0,8%
Groupe électrogène	1	1,1%	0,6%
Motoculteur	5	5,7%	0,3%
Pompe	1	1,1%	
Pulvérisateur manuel (à dos)	13	14,9%	0,5%
Véhicule automobile	26	29,9%	2,9%
Deux roues motorisé	5	5,7%	0,5%
Réseau d'irrigation	7	8,0%	
Cuves, citerne, lieu de stockage d'eau, puit	32	36,8%	0,6%
Abris de stockage	23	26,4%	2,4%
Abris pour animaux (ou enclos)	35	40,2%	2,2%
Poulailler	13	14,9%	0,6%
Ombrière et/ou serre	5	5,7%	
<b>Nombre d'exploitations total</b>	<b>87</b>		<b>15727</b>

### Qualité du panel et prochaines étapes

Ce survol des structures d'exploitation du réseau AgriRéferents montre que le modèle du « jardin mahorais » est encore bien présent dans 83% au moins des situations. Une certaine frange se montre plus novatrice en rapport à la masse des 15700 exploi-

tants recensés en 2010, notamment du point de vue des équipements.

Les prochaines étapes visent à établir des modèles d'exploitations et de parcelles et à caractériser leur dynamique. L'effort fait par cette petite centaine d'agriculteurs pour noter au jour le jour leurs productions permettra d'établir des statistiques de productivité

culturelle plus proches des pratiques de terrain, complémentaires des données issues des expérimentations de recherche-développement.

Il permettra également de fournir aux exploitants une meilleure connaissance de leur propre exploitation et de les aider à élaborer des projets individuels et collectifs.

## En Février 2018, le prix du kanga est à 26.77 €, au prix de 2016

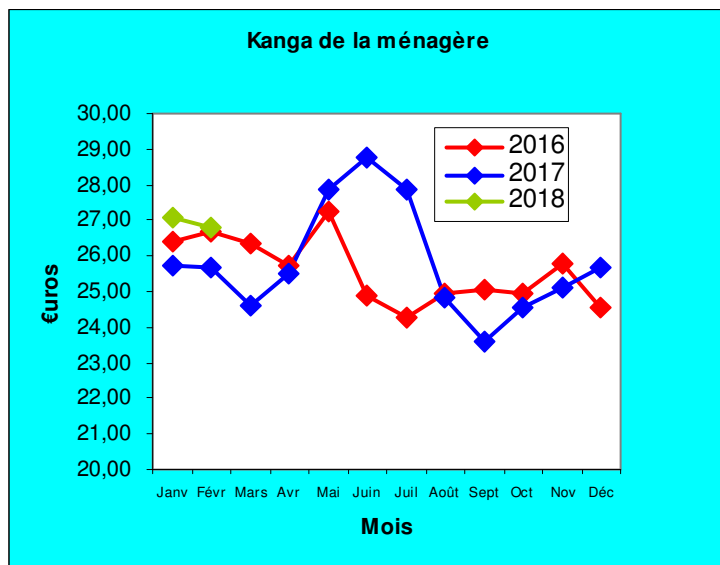
**Fruits** : L'offre d'ananas se réduit et leur prix augmentent à 3 €/kg. Il ne reste que quelques mangues Réfa sur les marchés. Le prix des cocos monte à 1.56 €/kg au dessus du prix habituel.

**Légumes** : L'ensemble des prix baissent, sauf pour les concombres, tomates et papayes vertes qui dépassent les prix de l'an dernier.

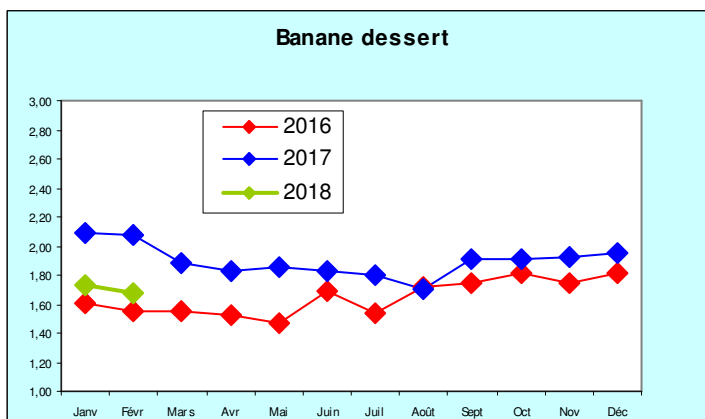
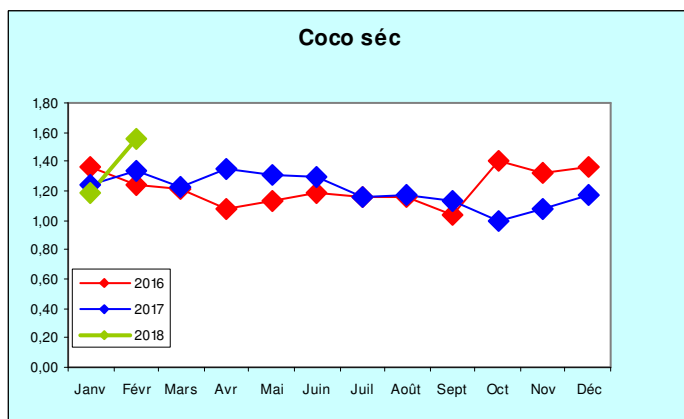
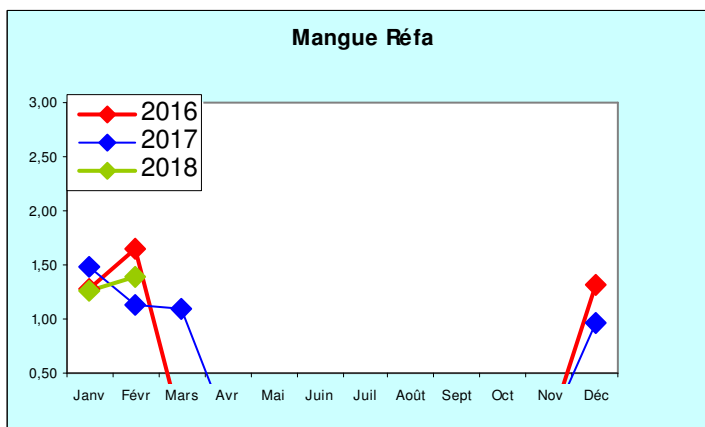
**Condiments et produits transformés** : Les prix des oignons et des achards augmentent fortement

### Constitution du kanga de la ménagère (10 kg) :

FRUITS (2 kg)		LEGUMES (7 kg)		CONDIMENTS (1 kg)	
• Ananas = 400 g	• Banane dessert = 400 g	• Cocos = 400 g	• Papaye = 400 g	• Mangue = 400 g	
	• Aubergine = 400 g	• Banane verte = 1,5 kg	• Mafanes = 1 kg	• Morelles = 1 kg	• Concombre = 300 g
	• Tomate = 600 g	• Manioc = 1,5 kg	• Fruit à pain = 200 g	• Salade = 500 g	
					• Ail = 100 g
					• Oignon = 200 g
					• Piment = 200 g
					• Purée de piment = 200 g
					• Achards = 200 g
					• Jus de citron = 100 g

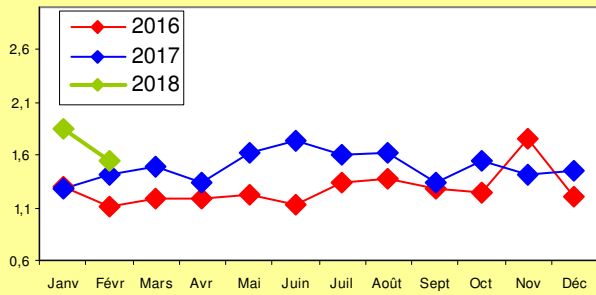


### Fruits (moyenne glissante sur 5 semaines des prix hebdomadaires)

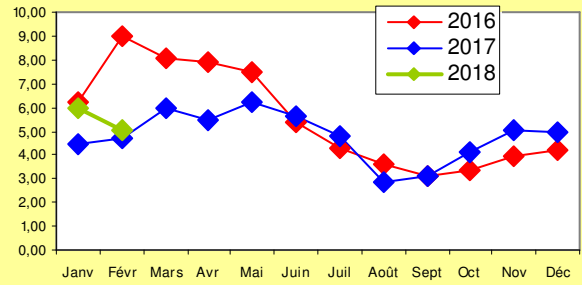


## Légumes (moyenne glissante sur 5 semaines des prix hebdomadaires)

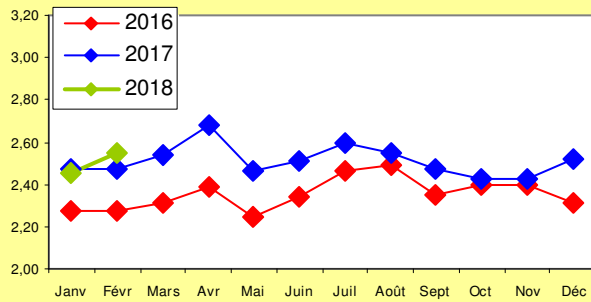
**Banane verte**



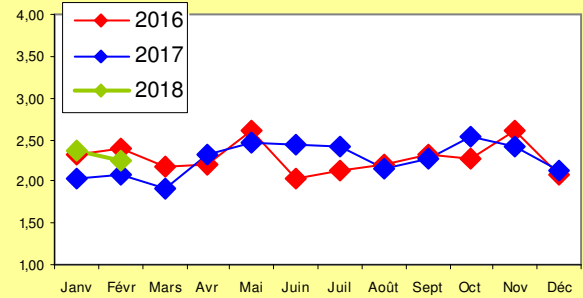
**Salade**



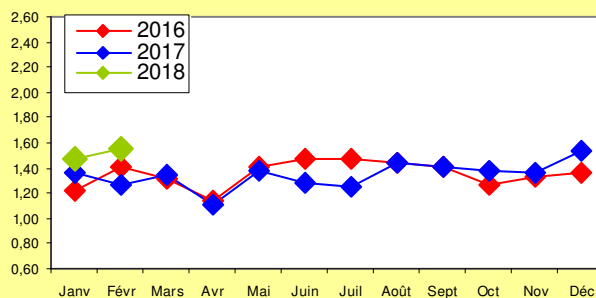
**Concombre**



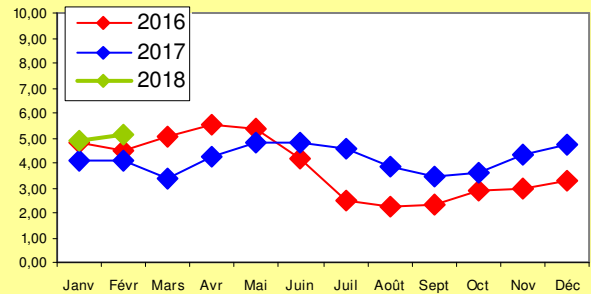
**Brèdes mafanes**



**Papaye verte**

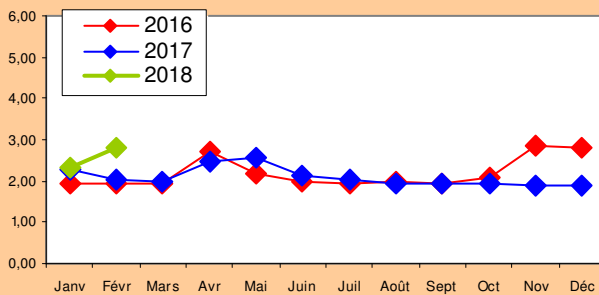


**Tomate**

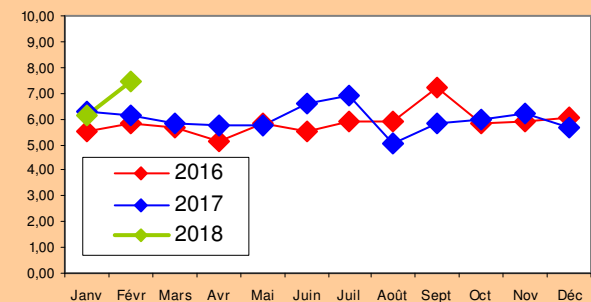


## Condiments et produits transformés (moyenne glissante sur 5 semaines des prix)

**Oignons (rouges et jaunes)**



**Achard**



**Agreste**



PREFET  
DE MAYOTTE

**Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**

Service d'Information Statistique et Économique  
BP 103 - 97 600 Mamoudzou MAYOTTE  
Tél : 02 69 61 12 13 Fax : 02 69 61 10 31  
Mél : srise.daaf976@agriculture.gouv.fr  
Site Web : daaf.976.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication :  
Jean-Michel BERGES

Rédaction et Composition : DAAF SISE  
Dominique Didot et Dhinou Yves  
Impression : SISE